

Rapport d'Activités 2019



Table des Matières

| | |
|---|-------|
| 1. Le mot de l'administrateur délégué | p. 04 |
| 2. La raison d'être de la Fondation | p. 06 |
| 3. L'année 2019 : | |
| a. Le contexte dans lequel a travaillé la Fondation | p. 08 |
| b. Les actions menées par la Fondation | p. 14 |
| 4. La Fondation dans la presse | p. 24 |
| 5. Les partenaires de la Fondation | p. 25 |
| 6. Le Bilan annuel | p. 26 |
| 7. Le Conseil d'Administration & l'équipe opérationnelle | p. 33 |
| 8. Nos remerciements | p. 35 |

Le mot de notre administrateur

Nous ne remercierons jamais assez nos donateurs, sponsors, bénévoles et sympathisants. Sans eux, le travail accompli par la Fondation n'aurait pas été possible !

Le mot de notre administrateur

Les brûlures graves laissent deux types de cicatrices. Les cicatrices visibles qui vont nécessiter des soins, parfois durant toute la vie. Puis les cicatrices invisibles, psychologiques et sociales. Celles-ci peuvent affecter le brûlé, mais également sa famille tout entière.

Cette année encore, la Fondation des Brûlés a donc joué un rôle important pour réintégrer des patients brûlés dans la vie sociale et professionnelle. Elle a été là pour les aider à guérir plus vite et à retrouver leur place dans la société.

Car, en 2019, les lourds moyens financiers qu'exigent les soins post-hospitaliers restent, encore et toujours, l'une des pierres angulaires de l'amélioration de la qualité de vie. L'intervention des organismes officiels demeure en effet très insuffisante pour couvrir les coûts des soins et peut rapidement déstabiliser un budget familial.

L'action de la Fondation a ainsi permis d'obtenir durant cette année 2019 une aide des mutualités **LM Plus et Solidaris Liège** pour les séjours de soins **thermaux à Spa pour les patients brûlés**. Ces soins thermaux ont aidé les patients à mieux vivre avec leurs cicatrices grâce aux traitements intensifs que des professionnels des centres de brûlés leur ont prodigués. Par ailleurs, à travers différents ateliers, l'équipe de la Fondation, assistée par des psychologues spécialisés, les a aidés à mieux s'accepter et à retrouver leur

confiance en eux. Enfin, et parce que la guérison d'un brûlé grave implique toute sa famille, les patients en cure pouvaient être accompagnés d'un proche.

Un autre point d'attention de cette année 2019 a été la **prévention**. Il faut en effet savoir que les brûlures mortelles sont essentiellement provoquées par les incendies domestiques. Notre campagne 2019 de prévention a permis la **distribution de plus de 150.000 détecteurs de fumée** qualitatifs à prix abordable, afin de protéger de nombreuses familles.

Notre politique active de prévention des incendies et des brûlures, intègre également un volet pédagogique. Ainsi, la Fondation a dispensé, par le biais de formateurs bénévoles, des **formations de prévention pratiques** adaptées aux besoins des écoles, d'organismes sociaux, des seniors, des entreprises... avec pour seul objectif de réduire autant que possible le nombre de victimes.

Chaque don versé à la Fondation vient ainsi soutenir notre **aide sociale et financière** aux patients ainsi que la **prévention** des incendies et des brûlures. Nous ne remercierons jamais assez nos donateurs, sponsors, bénévoles et sympathisants. Sans eux, le travail accompli par la Fondation n'aurait pas été possible !

Ce Rapport Annuel vous expose, en détails, la tâche accomplie en 2019. Nous vous en souhaitons bonne lecture.



La raison d'être de la Fondation

Elle veille à ce qu'aucun brûlé n'échappe au soutien financier de la Fondation.

La raison d'être de la Fondation

De manière globale, la Fondation des Brûlés poursuit un double objectif :

- » **Aider les victimes de brûlures et leur famille à reprendre leur place dans la société.** Cela passe par une aide financière pour accéder aux traitements les plus adaptés, quel que soit leur prix. Mais aussi par une aide juridique et sociale car les brûlures laissent aussi des cicatrices invisibles à l'école, au travail, dans les relations... Ces cicatrices-là sont gravées à vie dans le cœur des victimes.
- » **Limiter les cas de brûlures et d'incendies à travers une intense activité de prévention.** Faire passer des messages de prévention dans toutes les couches de la population est indispensable puisque 37 % des victimes de brûlures sont issues des milieux défavorisés. Nous devons dès lors utiliser tous les moyens disponibles pour les alerter.

Afin d'atteindre notre double objectif, la Fondation travaille à :

INTERPELLER

- » La Fondation interpelle les instances politiques et administratives sur **les problèmes relatifs à l'incendie**, aux brûlures et à la prévention.
- » Sur base de données statistiques, **elle fait pression sur l'INAMI et les pouvoirs publics** concernés en vue de

leur faire comprendre la nécessité de rembourser les derniers traitements et les nouvelles techniques.

AIDER

- » Elle veille à ce qu'aucun brûlé n'échappe au **soutien financier** de la Fondation. Elle suit les victimes qui, au vu de leur statut social, pourraient sombrer dans des difficultés financières et, par conséquent, dans l'isolement social.
- » Elle rembourse les **frais directs**, mais également les **traitements ultérieurs** pour l'amélioration de la qualité de vie des victimes.
- » Elle apporte une **assistance juridique** aux victimes de brûlures et aux membres de leur famille qui ont subi des dommages suite à l'accident.
- » Elle soutient tout particulièrement les organisations qui prennent des initiatives d'assistance aux **enfants victimes de brûlures**.

INFORMER

- » Elle s'informe en permanence et analyse quels **traitements et techniques** seraient susceptibles d'améliorer la qualité de vie des victimes.
- » Elle diffuse par tous les moyens possibles des **informations de base en matière de prévention** des accidents et de brûlures ainsi que sur **les premiers soins** à dispenser aux brûlés. Pour ce faire, la Fondation collabore avec d'autres organisations poursuivant le même objectif.

L'année 2019

L'année 2019 a été marquée par deux nouvelles législations. L'une concerne les feux d'artifice. L'autre, les détecteurs de fumée.

A. Le contexte dans lequel a travaillé la Fondation

L'année 2019 a été marquée par deux nouvelles législations. L'une concerne les feux d'artifice. L'autre, les détecteurs de fumée.

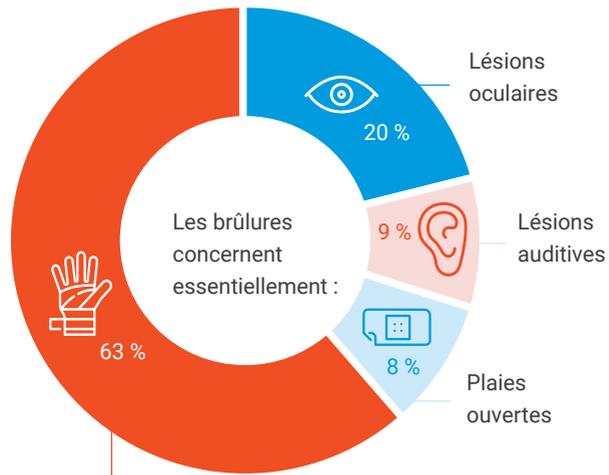
INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX D'ARTIFICE À TITRE PRIVÉ

Chaque année les **feux d'artifice** font des victimes. Pour objectiver ce fait, le SPF des Affaires Economiques et la Fondation des Brûlés ont organisé une grande enquête durant la période des fêtes, entre le 24 décembre 2019 et le 2 janvier 2020. Le SPF Économie a une mission législative et de contrôle et se base ici sur la directive 2013/29/EU du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 relative à l'harmonisation des législations des Etats membres concernant la mise à disposition d'articles pyrotechniques.

Les chiffres relatifs aux feux d'artifice

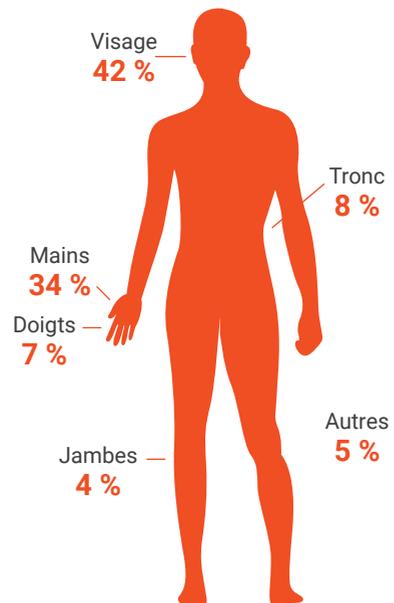
Les données chiffrées proviennent de 74 des 151 hôpitaux visés par cette enquête, mais aussi des centrales d'appel d'urgence 100/112, de l'INAMI et de groupements de médecins généralistes ainsi que des centres spécialisés pour les grands brûlés.

Les chiffres relatifs aux feux d'artifice



Brûlures (63 % dont 12 % au premier degré et 47 % au second degré)

Les parties du corps touchées sont :



En 2019, suite à des feux d'artifices, l'on dénombre :



102 victimes dont 91 % d'hommes



8 % des victimes ont moins de 16 ans



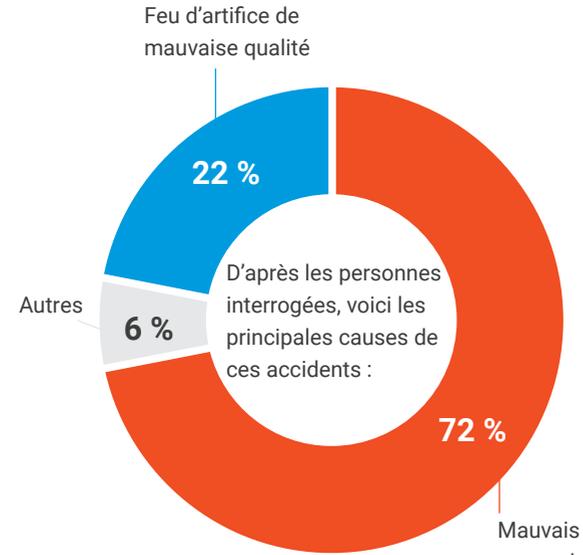
4 % ont entre 16 et 18 ans



64 % des victimes sont considérés comme blessés graves



6 % des victimes ont nécessité une intervention chirurgicale



Les articles pyrotechniques impliqués dans ces accidents étaient :



Fusées (42 %)



Pétards (29 %)



Étoiles (9 %)



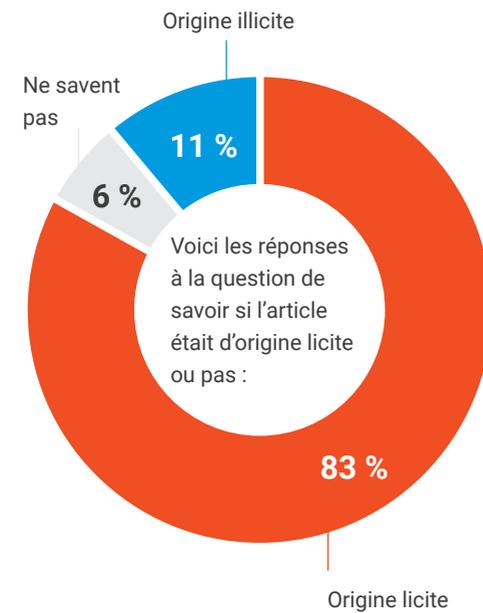
Bougie romaine (3 %)



Pile (1 %)



Autres ou non identifié (16 %)



Si l'on compare ces chiffres aux deux années précédentes, on ne note **aucune diminution du nombre de victimes** (108 et 87 pour 102 en 2019). Par rapport aux années antérieures, on note une baisse significative du nombre d'accidents impliquant des mineurs. Cela signifie que le nombre de victimes adultes est, lui, en hausse.

Les brûlures sont de gravité assez importante puisqu'il s'agit le plus souvent de brûlures au second degré touchant principalement le visage et les mains.

Pour la première fois, la Fondation des Brûlés, en collaboration avec le SPF Economie, a pu récolter des données sur les accidents dus aux feux d'artifice. Il en ressort que les fusées et les pétards de toutes sortes en sont les principaux responsables. Si les victimes déclarent dans 83 % des cas avoir acheté leurs feux d'artifice de manière licite, elles avouent les avoir mal utilisés et/ou les avoir manipulés après avoir consommé de l'alcool.

C'est dans la région de Bruxelles que l'on dénombre le plus de victimes. Arrivent ensuite les provinces de Limbourg et d'Anvers où l'on suppose que beaucoup d'articles proviennent des Pays-Bas.

CONCLUSION :

Sur la base des chiffres collectés, on peut affirmer que l'interdiction des feux d'artifice en Flandres n'a pas produit d'effet sur le nombre de victimes. Il apparaît dès lors évident qu'il convient de continuer à informer et à sensibiliser le public des dangers des feux d'artifice.

Aussi la Fondation des Brûlés continue-t-elle de faire pression auprès des villes et des communes en vue de maintenir l'interdiction des feux d'artifices privés. L'objectif étant de prévenir les dommages tant aux personnes qu'aux animaux, eux aussi grandes victimes de ces feux d'artifices.

L'obligation d'équiper chaque habitation de détecteurs de fumée

Depuis le 1er janvier 2020, toutes les habitations en Flandre doivent être équipées de détecteurs de fumée ou d'incendie. Cette obligation concerne autant les habitations de location que celles occupées par leur propriétaire. Elle concerne désormais la Flandre et la Wallonie puisqu' en région Bruxelloise ce règlement n'est d'application que pour les logements loués. Les logements occupés par leur propriétaire ne sont, pour le moment, pas visés par ce règlement.



Depuis le 1er janvier 2020, toutes les habitations en Flandre doivent être équipées de détecteurs de fumée ou d'incendie.

L'année 2019

Pour aider à réparer ces corps et ces cœurs meurtris, la Fondation a mené en 2019 une série d'actions pour soulager les victimes de ces accidents qui peuvent nous arriver à tous.

Afin de protéger la vie privée des enfants victimes de brûlures nous avons utilisé des photos d'emprunt.

AIDE AUX BRÛLÉS

B. Les actions menées par la Fondation

Un brûlé c'est d'abord une peau abîmée. C'est ensuite une situation professionnelle souvent ébranlée et une image de soi qui dégringole.

Pour aider à réparer ces corps et ces cœurs meurtris, la Fondation a mené en 2019 une série d'actions pour soulager les victimes de ces accidents qui peuvent nous arriver à tous.

Aide aux enfants

Les enfants sont malheureusement particulièrement exposés aux risques de brûlures. Chaque année, environ 300 enfants sont atteints de brûlures graves. Les enfants de 0 à 5 ans sont particulièrement touchés, le plus souvent avec un liquide brûlant (cuisine, living et salle de bain). Les accidents les plus graves vont marquer ces petites victimes pour la vie. En effet, au-delà des grandes souffrances causées par les brûlures, la guérison sera un processus de longue durée. Car si les enfants grandissent, leurs cicatrices sont inextensibles et vont handicaper leur croissance. Il faudra donc des interventions chirurgicales et des traitements douloureux de longue haleine, suivis de longues périodes de réhabilitation.



Mais le drame ne s'arrête pas là. Car les familles vulnérables sont des cibles de choix pour les brûlés. Les frais non pris en charge par l'assurance maladie vont s'accumuler rapidement et vont déséquilibrer le budget familial, au risque de la plonger dans la précarité.

La Fondation est particulièrement préoccupée par le sort des enfants brûlés et de leurs familles. Non seulement elle va prendre en charge les frais hospitaliers non remboursés, mais aussi, elle va accompagner les petits patients et leur famille tout au long du processus de guérison, qui peut durer des années. Beaucoup de familles ne peuvent assumer les coûts très lourds des soins post-hospitalisation non remboursés et

de la convalescence. Les interventions sont nombreuses et dépassent largement le remboursement des médicaments et des pansements non remboursés. Elles varient selon les différents types de brûlures et portent notamment sur un accompagnement psychologique, des chaussures orthopédiques, des implants de cheveux, ou encore de vêtements anti-UV pour protéger la peau particulièrement fragile des enfants brûlés... Mais comme la vraie guérison est la resocialisation réussie de l'enfant, il faut souvent aider sa famille à passer le cap. De plus en plus souvent, la Fondation est présente aux côtés des familles pour les aider à acquérir des produits et articles de première nécessité, vêtements, fournitures scolaires ou pour

financer un stage adapté à la situation de l'enfant, voire pour aider une famille à se loger dans des conditions acceptables après un incendie. Enfin, la Fondation fournit en cas de besoin un soutien juridique aux familles lorsque celles-ci sont confrontées à des difficultés à faire valoir leurs droits face aux assurances ou lorsqu'un tiers est responsable de l'accident.

Ascension du Mont Ventoux

Après une préparation de 6 mois réalisée avec le soutien de la Fondation, 10 patients se sont rendus au Mont Ventoux, avec chacun un accompagnant, pour le gravir à vélo. L'opération, d'un coût total de 25.000 euros, a été soutenue également par la Loterie Nationale et la mutualité flamande LM Plus.

Son objectif ?

Permettre à chaque participant de retrouver confiance en soi et de redynamiser son tonus physique en renouant avec le sport souvent abandonné suite aux brûlures. Par effet de cascade, ce genre d'action inspire d'autres brûlés qui, à leur tour, souhaitent relever le défi et renouer avec la joie de vivre.

Cure Thermale à Spa

Ici, ce sont 25 patients et leur accompagnant qui ont accédé à une semaine de cure thermale à Spa organisée par la Fondation. Après quatre soins thermaux et une séance de kinésithérapie dispensés le matin, les patients suivaient l'après-midi une série d'ateliers avec, notamment, le témoignage d'anciens participants arrivés plus loin sur leur chemin de la réadaptation à la vie.

Les intervenants des ateliers abordaient les questions du maquillage/camouflage, animaient des ateliers de photographie, de musicothérapie... Un premier séjour est organisé en automne pour des patients présentant des brûlures récentes. Lors du second séjour de soins thermaux au printemps, ce sont généralement les mêmes patients qui reviennent pour des soins thermaux essentiels.





Musicothérapie MusiC

Une hospitalisation aux soins intensifs des centres des brûlés représente une expérience très stressante. Son poids physique et psychologique peut persister très longtemps. Pour combattre cette douleur, l'ASBL MusiC envoie aux centres des grands brûlés des musiciens professionnels deux fois par semaine. Cette musique live, jouée au pied du lit du patient, est là pour tenter de les soutenir favorablement sur le plan psychique et moral. C'est pour cette raison que la Fondation soutient cette initiative et réalise un atelier de musicothérapie lors du séjour de soins thermaux à Spa.

Des ateliers bien-être

Pour ses patients, la Fondation a financé certaines consultations auprès d'une infirmière conseil en soins infirmiers esthétiques, maquillage médical correcteur, camouflage de cicatrices, dermo-pigmentation correctrice... Cette infirmière

très expérimentée a par ailleurs animé un atelier lors de la semaine des soins thermaux à Spa. Ses conseils rendent le sourire à nos patients et ont dès lors toutes les raisons d'être pris en charge par la Fondation.

Des lunettes de réalité virtuelle PSIO

La Fondation a mis à la disposition de l'IMTR les moyens techniques leur permettant de tester des lunettes de réalité virtuelle PSIO équipées d'un lecteur MP3 associant musique et relaxation par la voix et la luminothérapie. Plongé dans ce monde virtuel la douleur du patient est comme apaisée pendant que l'on change ses pansements. Car c'est un moment d'une douleur difficilement supportable pour le patient brûlé. Plus calme grâce à cette évasion que lui permettent ces lunettes PSIO, il ressent moins la douleur et le changement de ses bandages en est facilité et accéléré.



Un calendrier de photos

Avec la collaboration de la photographe Tine De Wilde qui accompagne les patients lors des séjours des soins thermaux depuis 5 ans, la Fondation a réalisé un calendrier présentant les Patients de l'Année et un court témoignage de leur part. Outre l'effet bénéfique sur le moral des patients ainsi mis en valeur et en confiance, ce calendrier a permis de lever des fonds en vue de mettre sur pied, d'année en année, de nouveaux séjours de soins thermaux à l'attention de nouveaux patients. Ceux qui en ont bénéficié et qui figurent dans le calendrier, se sont beaucoup impliqués dans la vente du calendrier tant ils ont eux-mêmes tiré beaucoup d'effets positifs de cette semaine de soins thermaux.

Groupe Facebook Phoenix Family

La Fondation a créé un groupe de soutien, d'échange et d'information où se retrouvent professionnels et patients. Animé par une équipe de terrain, ce groupe informel offre de quoi aider les patients dans leur quotidien. On y partage des bons plans relatifs à des achats

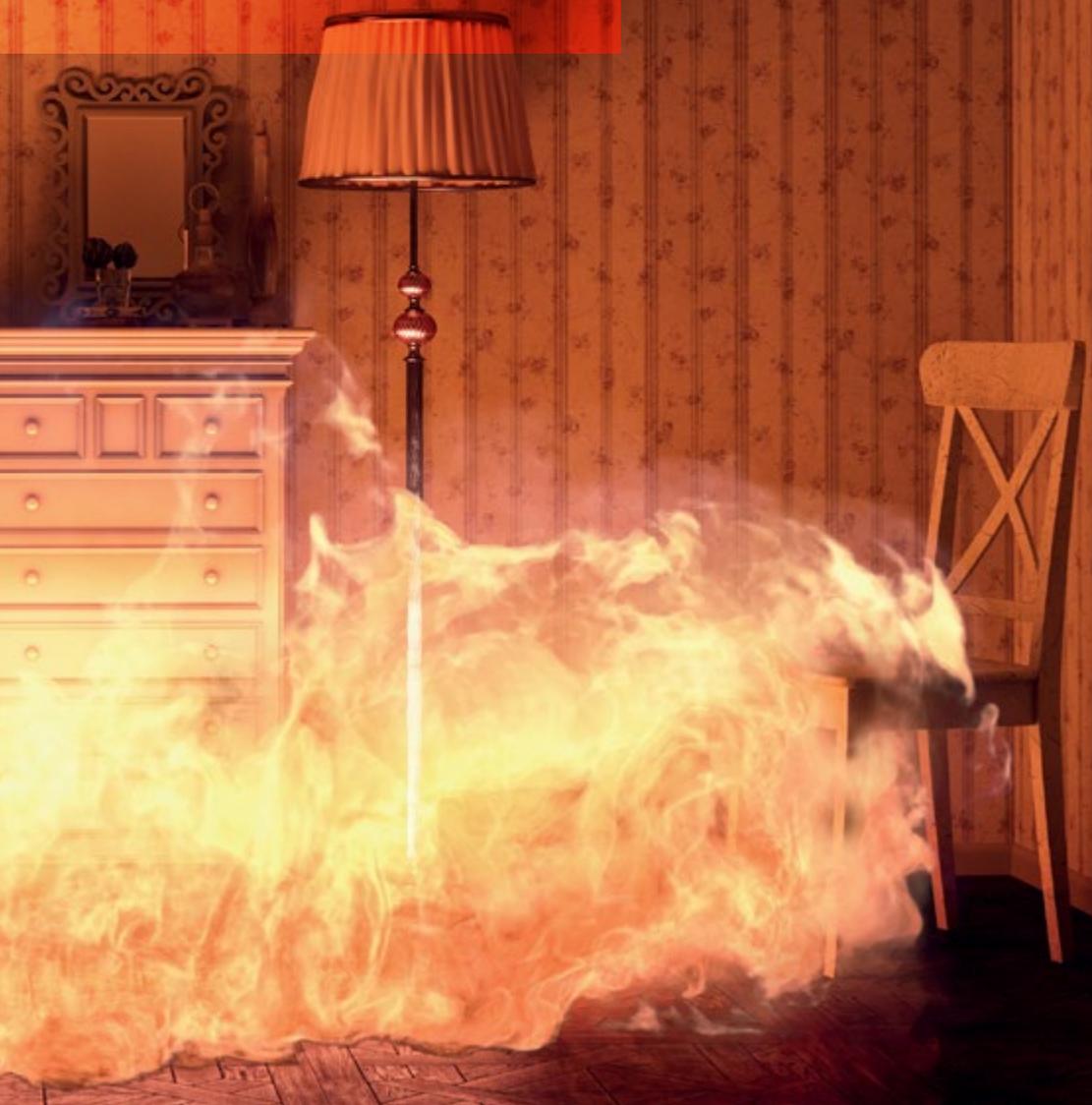
de crèmes hydratantes, de vêtements compressifs, des bonnes adresses de tatoueurs, de perruquiers...

Opéra la Flûte Enchantée

L'Opéra de la Monnaie a demandé à la Fondation de l'aider à trouver 5 patients brûlés. Ils devaient monter sur scène comme figurants représentant les survivants du feu dans l'Opéra de Mozart, La Flûte Enchantée. Se retrouver sur la scène, partager sa propre histoire, recevoir le soutien et la sympathie de l'équipe et du public est réparateur selon nos cinq figurants : Yann, Brecht, Jan, Johnny et Michiel. Ils ont collaboré au projet de Bruxelles et de Lille.



La Fondation est persuadée qu'informer le public de ce type de dangers peut aider à les éviter. Elle tient dès lors énormément à ses actions préventives auprès de différents publics.



PRÉVENTION AU GRAND PUBLIC



Un barbecue entre amis, un sapin de Noël joliment décoré, un dessert flambé, un joli feu ouvert, l'usage de détergents puissants pour nettoyer la maison... ces situations de la vie quotidienne débouchent parfois sur des drames qui chamboulent la vie d'une personne et de son entourage. La Fondation est persuadée qu'informer le public de ce type de dangers peut aider à les éviter. Elle tient dès lors énormément à ses actions préventives auprès de différents publics.

Le détecteur de fumée pour sauver des vies

Aujourd'hui, la législation impose que toute habitation doit être équipée d'un détecteur de fumée, y compris en Flandre où ce n'était pas encore le cas. Afin d'aider les ménages flamands à se procurer leur détecteur de fumée et veiller à remplacer dans les meilleurs délais un détecteur de fumée défectueux, la Fondation a vendu plus de 150.000 détecteurs de fumée en

Flandre. Mieux encore : ces ventes ont permis de donner gracieusement des détecteurs aux seniors isolés les plus défavorisés et de les installer chez eux.

La participation au Salon des Propriétaires

Durant deux jours, la Fondation a participé à ce salon organisé sur le plateau du Heysel, pour sensibiliser syndics et propriétaires d'immeubles à la problématique des incendies.

Des boîtes de prévention dans les écoles

La Fondation a vendu auprès d'écoles de la communauté flamande et wallonne des boîtes de prévention par le jeu, pour apprendre en s'amusant à reconnaître et à identifier les risques d'incendie à la maison, à éviter les gestes et imprudences à l'origine d'incendies domestiques. Il faut en effet savoir que 60 % des incendies débutent dans les cuisines de nos maisons. C'est dire si la sensibilisation des enfants peut être précieuse.

Heureusement, durant l'année 2019 nous avons poursuivi sur cette voie et vendu nouvelles boîtes auprès de 177 écoles. Ainsi, depuis le lancement de cette action en 2017, la Fondation a distribué pas moins de 1.000 boîtes auprès de 1.000 écoles. Un bon début, même s'il reste encore beaucoup de travail à accomplir en matière de prévention.

La prévention auprès du grand public

Selon les statistiques, la plupart des incendies domestiques se déclarent chez les séniors. Environ 67 sessions d'information ont ainsi été organisées en collaboration avec les mutualités flamandes SAMANA et LM Plus pour sensibiliser au total quelque 1.500 séniors. Mais parce qu'il n'est jamais trop tôt pour apprendre, ces sessions d'information ont aussi été dispensées dans des écoles, des CPAS, des associations sociales...

Les journées de sécurité

Plusieurs zones de pompiers en Flandre (Anvers, Flandre orientale, Flandre occidentale, Brabant flamand, nord et sud du Limbourg...) ont pu disposer du véhicule de démonstration de la Fondation et de ses tentes aménagées pour sensibiliser le public de leur zone respective aux nombreux risques d'incendies domestiques. Et aux bons gestes à poser en cas d'incendie.

La formation des pompiers

La Fondation a, comme chaque année, contribué à la formation des pompiers cadets de la province de Liège. Cinq casernes, soit environ 80 jeunes recrues, sont concernées par ce programme.

Lors d'une formation de quatre heures, alternant théorie et pratique, les jeunes pompiers sont informés sur les risques d'incendies domestiques, leur prévention et leurs conséquences au niveau des brûlures corporelles. La partie pratique s'appuie notamment sur la tente à fumée de la Fondation. Elle permet d'alerter sur les dangers de la fumée, plus dangereuse encore que le feu. Au bout de la formation, les pompiers cadets deviennent des ambassadeurs de la prévention auprès de leur entourage. Par ailleurs, les zones qui souhaitent utiliser notre stand de prévention peuvent le demander aux cadets de leur zone.

La collaboration avec les pompiers pour des actions de sensibilisation

En collaboration avec la zone de secours ZSWAPI dans la région de Tournai et avec la participation des Conseillers en Prévention Incendie, la Fondation met en place le projet Bravo. Il s'agit de lancer auprès des écoles maternelles et primaires (enfants de 7 à 11 ans), la prévention à travers les boîtes de jeu imaginées par la Fondation. La mise sur pied de ce projet requiert sa présentation auprès des autorités communales et des directions des écoles et en présence de l'officier de la zone de secours. En 2019, plusieurs dizaines d'écoles ont ainsi participé au projet. C'est d'autant plus important que sa portée concerne non seulement les enfants de maternelles et de primaires, mais aussi leurs parents.



En 2019, plusieurs dizaines d'écoles ont ainsi participé au projet. C'est d'autant plus important que sa portée concerne non seulement les enfants de maternelles et de primaires mais aussi leurs parents.

La Fondation dans la presse

Tout au long de l'année, la presse nous a suivis et a permis d'amplifier les échos des différentes actions de la Fondation. Voici les principales traces que nous avons laissées en 2019 dans les médias.



Surveillance supplémentaire du respect de l'interdiction des feux d'artifice

31/12/2019 | Source: B.J.



La municipalité vend des détecteurs de fumée

06/9/2019 | Source: Gazet Van Antwerpen

Brandwondenpatiënten beklimmen Ventoux tegen de pijn, de frustratie én de schamele terugbetalingen door het Riziv

06/11/2019 | Source: Het Nieuwsblad

Nos partenaires

Nos objectifs sont ambitieux car l'enjeu est de taille. Aussi, sommes-nous ravis de ne pas être seul pour les atteindre. Plusieurs partenaires, sensibles à notre combat, nous soutiennent pour le mener à bien. Nous les remercions du fond du cœur pour leur confiance et leur contribution généreuse.



Netwerk Brandweer Vlaanderen

| | |
|--------------------------------------|--|
| Hulpverleningszone 1 West Vlaanderen | Hulpverleningszone Zuidwest |
| Brandweer Westhoek | Hulpverleningszone Noord Limburg |
| Brandweergebied Midwest | Brandweergebied Oost Limburg |
| Hulpverleningszone Fluvia | Zone ZSWAPI (Zone de Secours Wallonie Picarde) Tournai |
| Brandweergebied Vlaamse Ardennen | Zone de Liège |
| Hulpverleningszone Centrum | Zone de Secours Luxembourg |
| Hulpverleningszone Waasland | Zone de Secours NAGE (Namur - Gembloux) |
| Hulpverleningszone Rivierenland | Zone de Secours Brabant Wallon |
| Hulpverleningszone Taxandria | Zone de Secours VHP (Vesdre Hoëgne Plateau) |
| Brandweergebied Antwerpen | Zone de Secours Huy |
| Brandweergebied Kempen | Zone de Secours Val de Sambre |
| Hulpverleningszone West | Zone de Secours Région Bruxelles-Capitale |

Bilan de la Fondation

CHIFFRE D'AFFAIRES

1.692.000 €

Chiffre d'affaire brut

1.291.000 €

Net disponible

Détails

- » Les recettes des ventes de détecteurs de fumée, réalisées lors de la campagne détecteurs de fumée organisée en collaboration avec les communes et les zones de secours, sont comptabilisées séparément à cause du caractère temporaire de la campagne et n'ont donc pas d'impact sur le bilan.
- » La Fondation a bénéficié de dons de l'ordre de 1.5 millions d'euros de la part de ses fidèles donateurs.
- » Le net disponible représente le montant net dont la Fondation peut disposer pour réaliser les projets liés à sa mission (plus d'informations sous la rubrique récolte de fonds).
- » Comme chaque année, la Fondation a bénéficié d'un subside de 70.000 € de la Loterie Nationale.
- » Les legs se sont élevés à un montant de 47.700 €
- » La vente de matériel didactique aux écoles (sur le sujet de la prévention des incendies et des brûlures) a apporté 17.500 €

DÉPENSES POUR L'AIDE SOCIALE

Aide aux patients

| 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 268.000 | 322.000 | 307.000 | 334.000 | 400.000 |

Détails

- » Les dépenses en faveur des patients augmentent continuellement.
- » Les contacts personnels avec les patients en recherche d'informations et de contact avec d'autres personnes brûlées, sont en nette augmentation.
- » Les patients ont besoin d'aide compétente pour les soutenir dans la gestion de problèmes pratiques qu'ils rencontrent.
- » L'augmentation de ces activités chronophages augmente les besoins en personnel, en spécialistes, et se traduit donc dans une augmentation des ressources humaines.
- » Nous voyons également une orientation vers les activités de groupe spécialement conçues pour stimuler l'intégration sociale des patients.
- » Pour finir la Fondation désire aussi, conformément à sa mission, affecter des ressources pour des actions visant à limiter l'impact des accidents sur la famille des patients brûlés.

La prévention

| 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 417.000 | 342.000 | 490.000 | 310.000 |

Détails

- » La fluctuation des dépenses est due au timing de la vente du matériel didactique.
- » La base des activités de prévention demeure inchangée: des formations sur mesure pour groupes cibles, la mise à disposition de la tente à fumée et de la remorque à fumée auprès des zones de secours et de diverses organisations. Ce matériel permet aux participants d'expérimenter en « live » les conséquences du développement de fumée et les possibilités d'évacuation en cas d'incendie.
- » La Fondation a également mis en évidence nombre d'autres sujets en rapport avec les risques d'incendies et de brûlures, comme par exemple l'utilisation d'appareils alimentés par des batteries en lithium-ion (smartphone, e-bike, voitures électriques, cigarette électronique, etc.)

Campagne détecteurs de fumée

561.000 €

Achat de détecteurs de fumée

610.000 €

Vente de détecteurs de fumée
(via communes/zones de secours)

Détails

- » Campagne lancée dans le cadre de l'obligation légale d'installer des détecteurs de fumée dans toutes les habitations en Flandre.
- » Les communes ont reçu en consignation un nombre défini de détecteurs de fumée. Ces détecteurs ne devaient donc pas être payés immédiatement, seuls les exemplaires vendus devaient être payés. Les invendus pouvaient être retournés à la Fondation.

- » La consignation est à l'origine du grand succès de cette campagne, ce système a cependant nécessité un support administratif relativement lourd ainsi que l'investissement dans un stock qui n'est pas récupérable immédiatement.
- » Cette campagne s'intègre parfaitement à la mission sociale de la Fondation et peut être considérée comme la campagne de prévention la plus réussie de Belgique. De surcroît, cette campagne financièrement auto-suffisante a même généré une marge bénéficiaire qui peut être réinvestie dans la mission sociale.

Récolte de fonds

1.507.000 €

Recettes

402.000 €

Frais

| 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 1.237.000 | 1.331.000 | 1.462.000 | 1.262.000 | 1.507.000 |

Détails

- » Le chiffre d'affaires de la récolte de fonds augmente régulièrement.
- » La Fondation dispose d'un fichier de donateurs actifs composé de 27.000 donateurs, qui versent annuellement environ 60.000 dons. Parmi ces donateurs 2.500 personnes ont souscrit à une domiciliation. La plupart des domiciliations ont été souscrites suite à une campagne de recrutement téléphonique.
- » La conservation de donateurs existants est un paramètre important de l'évaluation de la récolte de fonds. Internationalement, un taux de rétention de 50% est qualifié de bon. Le taux de rétention de la Fondation est de 60% en 2019, y compris la conservation de nouveaux donateurs.
- » Pour le moment, une campagne préfinancée par le bureau de direct marketing est en cours pour attirer de nouveaux donateurs.
- » Le rapport coût/chiffre d'affaires répond aux exigences du Ministère des Finances.

Frais de gestion

| 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 117.000 | 160.000 | 182.000 | 215.000 | 237.000 |

Détails

- » La légère augmentation des coûts en 2019 est due à l'investissement dans un nouveau site web, en remplacement de l'ancien site, vieux de près de 20 ans.
- » Par ailleurs, la Fondation a investi dans la communication afin d'augmenter sa visibilité.
- » Le rapport coûts de gestion/recettes est de 12%. En cela, la Fondation reste bien en-dessous des 20% considérés comme le maximum acceptable par le Ministère des Finances.

Frais de personnel

| 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| 363.000 | 363.000 | 124.000 | 113.000 | 99.000 |

Détails

- » Frais de personnel pour la gestion générale: sous cette rubrique se trouvent les frais de personnel correspondant aux collaborateurs qui exercent des activités dans le cadre des projets sociaux de la Fondation.
- » Sous-traitance: dans certains domaines spécifiques, la Fondation fait appel à des services externes : récolte de fonds, comptabilité, communication, gestion du site web, conseils juridiques et défense des intérêts des patients.
- » Passif social limité: la sous-traitance des activités qui ne font pas partie de la mission sociale, permet de limiter le passif social et de gérer ces activités de façon flexible.

En conclusion

2019 était une bonne année. Une évolution importante du soutien aux patients a été réalisée par la mise en place d'une approche plus personnelle du patient et de sa famille, non seulement du point de vue médical et paramédical, mais également du point de vue social et familial.

La campagne détecteurs de fumée, réalisée en collaboration avec les communes et les zones de secours, était un succès de dimension internationale, auto-financée de surcroît (affichant même un léger bénéfice).

L'exercice 2019 a été clôturé avec un solde positif grâce à un bon rapport coûts/bénéfices. La vente des détecteurs a fortement diminué quand la ruée occasionnée par l'obligation de placer des détecteurs dans les habitations est passée, ce qui aura sans doute un impact sur les résultats 2020. Les résultats de la récolte de fonds et la réception ou pas de legs peuvent également montrer une image différente d'une année à l'autre.

SOURCE: Bilan 2019

Aperçu

| Dépenses | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| PATIENTS | € 268.000 | € 322.000 | € 307.000 | € 334.000 | € 400.000 |
| Prévention | - | € 417.000 | € 342.000 | € 490.000 | € 310.000 |
| Détecteurs de fumée | | | | | € 561.000 |
| Recolte de fonds | | | | | € 402.000 |
| Frais de gestion | € 117.000 | € 160.000 | € 182.000 | € 215.000 | € 237.000 |

| Revenus | 2015 | 2017 | 2018 | 2018 | 2019 |
|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Récolte de fonds | € 1.237.000 | € 1.331.000 | € 1.462.000 | € 1.262.000 | € 1.507.000 |
| Détecteurs de fumée | | | | | € 610.000 |

Le Conseil d'administration & l'équipe opérationnelle

Sous la houlette du **conseil d'administration** et du **comité de coordination**, notre **équipe opérationnelle** est là pour donner corps, sur le terrain, à notre mission de prévention et d'aide. Ils le font à travers une foule de métiers aussi indispensables les uns que les autres au bon fonctionnement de notre Fondation.

| | Nom | Titre | Fonction |
|---------|--------------------------------|--|--|
| Conseil | Charles-Albert de Vuyst | Président | |
| | Cindy Lafaie | Vice -président | |
| | Jean-Pierre Arnould | Membre effectif | |
| | Marc Gilbert | Membre effectif | |
| | Nadine Hans | Membre effectif | |
| | Stijn Witdouck | Membre effectif | |
| | Stefaan Lauwaert | Membre effectif | |
| | Willy Peersman | Membre effectif | |
| | Christophe Remy | Membre effectif | |
| | Eric Van den Kerckhove | Membre effectif | |
| | Michel Van Weddingen | Membre effectif | |
| | Peter Van Gompel | Membre effectif | |
| | Els Vandermeulen | Membre effectif | |
| Equipe | | | 1 Administrateur délégué temps partiel |
| | | | 1 coordinateur administratif temps plein |
| | | | 1 coordinateur prévention et après-soins Wallonie et Bruxelles temps plein |
| | | | 1 coordinateur prévention et après-soins Flandre et Bruxelles temps partiel |
| | | | 2 responsables récolte de fonds, communication et sponsoring indépendants |
| | | | 2 médecins indépendants |
| | | | 2 avocats indépendants |
| | | 1 support logistique Article 60 | |
| | | 1 comptable Fiduciaire Debroux | |

Nos remerciements

Cette année encore, nous adressons nos plus vifs remerciements à ces hommes et ces femmes qui apportent leur pierre à notre édifice.

Il s'agit de tous nos **donateurs** dont la générosité est remarquable, quelle que soit l'ampleur de leur don. Il s'agit ensuite de nos **bénévoles** qui donnent de leur temps et de leur personne sans compter, mûs par l'envie de rendre le sourire à ces malheureuses victimes.

Il s'agit enfin de notre **équipe d'aide aux patients et de prévention**, qui fournit chaque jour un travail acharné, sans oublier nos logisticiens. Sans eux, rien n'aurait été possible.

Toutes ces personnes forment une formidable chaîne d'aide que nous espérons perpétuer d'année en année. Merci vraiment à eux tous et à vous tous.

150-200

dossiers médico-sociaux par an

32.000 donateurs

100 sessions de prévention

150.000

détecteurs de fumée vendu



@fondationdesbrules



@belgianburnfoundation

Rue Frans Landrain 43, 1970 Wezembeek-Oppem T. 02 649 65 89

www.brulures.be